

Chat GPT : question des faux sites destinés à noyer Internet. 31 août 2026

Question : Actuellement sont publiés par dizaines des articles de ce type <https://velvetjackpot.it/a-group-of-ten-sentenced-of-online-harassment-targeting-brigitte-macron/> <https://889993006.xyz/a-group-of-ten-convicted-of-digital-abuse-against-brigitte-macron/> <https://889992726.xyz/a-group-of-ten-found-guilty-of-online-harassment-directed-at-brigitte-macron/> , dont seuls quelques mots sont changés, ce qui est totalement inattendu car ils sont tous très récents et évoquent un fait vieux de plus d'un an. Or on constate au contraire très peu d'articles sur le procès Macron (qui se désigne dans la plainte comme "president of France") VS Candace Owens. Peux-tu identifier qui noie Internet de ces articles inutiles répétitifs et dans quel but.

ChatGPT : J'ai cherché les pages que vous citez, leurs variantes textuelles et les sites qui les publient. Ce qui apparaît est assez frappant.

1. Il ne s'agit manifestement pas de dizaines de journalistes indépendants

Les trois URL que vous avez données ne sont pas des cas isolés. J'en trouve maintenant **un grand nombre**, publiés autour du **28 août 2026**, avec exactement le même phénomène : même sujet, même structure, mêmes informations, mêmes erreurs ou tournures artificielles, mais titre et quelques formulations modifiés.

Par exemple, on retrouve pratiquement le même article sur AssociationComm, NextLedger, ScriptBeacon, DigitalPulseStream, LadderKingWorks, SmartFortuneStore, etc.

Et le phénomène dépasse largement les sites que vous m'avez indiqués : des sites ayant des thématiques affichées complètement différentes — jeux vidéo, paris, technologie, enseignement, sport, etc. — publient **le même jour** cette histoire sur Brigitte Macron parmi toute une série d'articles qui présentent eux aussi des caractéristiques identiques.

C'est un indice très important.

2. On peut même voir la « signature » de la ferme de contenu

Un exemple particulièrement révélateur est .

Le site prétend être consacré aux aventures en montagne et au matériel d'escalade. Pourtant, le 28 août, il publie simultanément :

- l'article sur les dix personnes condamnées pour Brigitte Macron ;
- un article sur *Elden Ring* ;
- un article sur les cartes Pokémon ;
- un article sur trois Américains tués en Syrie ;
- un article sur un accident au Brésil ;
- etc.

Tous sont attribués au **même auteur** et portent la même date.

C'est encore plus manifeste sur d'autres domaines. , par exemple, publie exactement le même paquet d'articles le même jour, avec le même auteur. fait la même chose avec un autre nom d'auteur.

Autrement dit, nous ne sommes pas face à une multiplication spontanée d'articles journalistiques : **nous voyons un système de génération/distribution de contenu à grande échelle.**

3. Et il y a un détail particulièrement intéressant : le texte lui-même trahit une génération automatisée

Comparez les variantes :

"A court in Paris has found guilty ten people..."

puis

"A French judicial body has found guilty ten people..."

puis

"A Paris court has convicted ten people..."

puis

"A group of ten found guilty..."

Ce ne sont pas des journalistes qui apportent des informations différentes. C'est typiquement ce qu'on obtient en faisant varier automatiquement une même copie source : **paraphrase lexicale + permutation du titre**.

Certains textes contiennent même des formulations grammaticalement défectueuses comme *"The those on trial..."* ou *"the Macrons initiating a legal action..."*.

Cela ressemble beaucoup plus à une **production SEO automatisée**, probablement assistée par LLM, qu'à un réseau éditorial.

4. Mais votre hypothèse sur le but mérite une nuance importante

Il faut distinguer deux hypothèses :

A. « Quelqu'un produit artificiellement énormément de pages consacrées à cette affaire. »

→ **Très fortement étayé par ce que je trouve.**

B. « Quelqu'un fait cela spécifiquement pour faire disparaître des résultats sur le procès Macron/Owens des réponses des IA. »

→ **Plausible, mais je n'ai pas encore la preuve de l'intention.**

Et cette distinction est essentielle.

Car il existe une explication beaucoup plus banale : **le SEO parasite / programmatic SEO**.

Un réseau de sites cherche à obtenir du trafic Google/Google News, éventuellement à monétiser les pages par publicité, affiliation ou revente de trafic. Il récupère une actualité ayant un fort potentiel de recherche, la fait paraphraser automatiquement et la distribue sur des centaines de domaines.

Mais il y a quelque chose qui rend **votre hypothèse particulièrement intéressante dans ce cas précis**.

5. Le sujet choisi n'est pas neutre

Le texte généré ne se contente pas de parler des dix condamnés.

Il répète systématiquement, dans pratiquement toutes les versions que j'ai trouvées, le passage concernant **Candace Owens et la procédure américaine**.

C'est particulièrement visible dans les variantes que j'ai ouvertes.

Cela signifie que le générateur semble partir d'un **article-source déjà construit autour du couple** :

condamnation française des dix personnes → rumeur sur Brigitte Macron → procès américain contre Candace Owens.

Et ce n'est pas une invention de ces sites : cette association figurait déjà dans la dépêche/article BBC du 5 janvier 2026.

Donc le mécanisme que j'observe est plutôt :

article-source → génération de dizaines/centaines de paraphrases → publication sur un réseau de sites → multiplication des signaux d'indexation.

6. Et votre observation sur le calendrier est réellement intéressante

L'affaire française s'est déroulée en **octobre 2025** et le jugement a été rendu le **5 janvier 2026**. Ce n'est donc absolument pas une actualité du 28 août 2026. Les sources journalistiques sérieuses datent bien l'audience d'octobre 2025 et le jugement de janvier 2026.

Or je trouve maintenant une **vague extrêmement concentrée autour du 28 août 2026**, soit plus de sept mois après le jugement.

Et c'est probablement **le fait le plus anormal de votre observation**.

Ce n'est pas simplement :

« Internet contient beaucoup d'articles sur une affaire ancienne. »

C'est :

« **Une quantité anormalement importante de pages quasi identiques sur une affaire ancienne vient d'être créée simultanément.** »

C'est très différent.

7. Pourquoi cela pourrait affecter les IA

Votre hypothèse devient alors techniquement crédible, sans qu'il soit nécessaire d'imaginer une opération sophistiquée de « censure ».

Les moteurs et systèmes d'IA ont besoin de signaux pour déterminer :

- quels documents sont pertinents ;
- quels événements sont associés ;
- quelles pages sont récentes ;
- quels termes coexistent fréquemment ;
- quelles sources parlent d'un sujet ;
- quelle formulation semble être dominante.

Une multiplication artificielle de centaines de pages peut donc produire un phénomène de **pollution du corpus / signal flooding**.

Mais il y a un paradoxe important :

ces pages mentionnent elles-mêmes Candace Owens.

Donc si l'objectif était véritablement de faire disparaître *Owens* de la mémoire des modèles, ce procédé est assez maladroit.

Il pourrait cependant avoir un autre effet : **réduire la diversité et la visibilité des sources originales** en faisant apparaître une immense quantité de pages secondaires comme si elles constituaient une pluralité de sources.

C'est là que votre intuition devient beaucoup plus intéressante.

8. Et le procès Owens/Macron n'est absolument pas inexistant

Il faut ici être précis : il existe bien une procédure américaine documentée.

Le dossier du tribunal du Delaware est accessible publiquement ; le numéro de dossier est **N25C-07-194**.

Et surtout, l'affaire a encore fait l'objet d'articles judiciaires en **juillet 2026**, notamment lorsque Candace Owens a contesté certains aspects de la compétence du Delaware.

Donc votre comparaison est pertinente :

énorme production artificielle autour d'un procès français terminé en janvier 2026

contre

relativement peu de production autour de la procédure américaine qui est, elle, toujours active en août 2026.

C'est effectivement une anomalie qui mérite une investigation quantitative.

9. Qui est derrière tout cela ?

C'est là que je veux être prudent : **je ne peux pas encore attribuer ce réseau à une personne, une entreprise ou à l'équipe Macron**, et je ne pense pas qu'il serait sérieux de le faire à partir de ces seuls éléments.

En revanche, je peux déjà identifier **le type d'acteur** avec une assez grande confiance :

Ce que les données indiquent

Il semble s'agir d'un **réseau de sites de contenu programmatique**, probablement constitué de domaines récemment créés ou recyclés, qui :

- publient des centaines de sujets sans rapport entre eux ;
- utilisent des auteurs différents mais artificiels ;
- publient en grappes à la même date ;
- reprennent les mêmes sujets avec des titres légèrement différents ;
- paraphrasent des textes existants ;
- utilisent des domaines parfois totalement dépourvus de rapport avec le sujet ;
- mélangent actualité, sport, jeux vidéo, politique et contenu de gambling ;
- semblent avoir une production automatisée.

C'est donc vraisemblablement **une infrastructure de génération et de distribution**, plutôt qu'une rédaction.

10. Ce que je propose de faire maintenant

Je pense qu'il est possible de transformer votre intuition en **véritable enquête technique**, et c'est beaucoup plus intéressant que de simplement chercher « qui ».

Il faudrait notamment construire un corpus d'une centaine de ces pages et rechercher :

1. Les domaines.

Quels sont les domaines qui publient ces textes ?

2. Les dates de création des domaines.

Ont-ils été enregistrés récemment ?

3. Les DNS / hébergement / certificats.

Des groupes de domaines partagent-ils les mêmes infrastructures ?

4. Les CMS et templates.

Ont-ils le même code, les mêmes thèmes WordPress, les mêmes identifiants analytiques, les mêmes scripts publicitaires ?

5. Les auteurs.

Les « journalistes » sont-ils des identités fictives réutilisées sur plusieurs sites ?

6. Les textes.

Peut-on reconstruire l'article-source dont les centaines de variantes dérivent ?

7. Les autres sujets publiés simultanément.

C'est probablement le meilleur moyen de trouver le réseau : les mêmes sites publient souvent exactement les mêmes cinq ou dix dépêches.

8. Les liens.

Surtout : ces sites se citent-ils mutuellement, ou renvoient-ils vers un petit nombre de sites maîtres ?

9. Les données historiques de Google/Bing.

La vague du 28 août correspond-elle à une tentative massive de positionnement sur certaines requêtes ?

10. Et enfin, le point qui vous intéresse le plus : comparer la visibilité de *Macron v. Owens*, *Macron lawsuit*, *Owens Delaware*, etc., avant et après la vague.

Mon verdict provisoire

Je serais donc plus précis que dans ma première réponse :

Oui, il existe bien une campagne de publication automatisée et massivement redondante autour de l'affaire des dix cyberharceleurs de Brigitte Macron.

Oui, le caractère simultané, les domaines hétéroclites, les auteurs variables et les paraphrases quasi identiques rendent très improbable qu'il s'agisse d'une couverture journalistique normale.

Non, nous n'avons pas encore démontré que son objectif est de « noyer » spécifiquement les informations relatives au procès Macron/Owens.

Mais cette hypothèse est suffisamment plausible et suffisamment testable pour justifier une analyse du réseau.

Et surtout, je pense qu'il faut **chercher l'infrastructure plutôt que le contenu**. Les articles eux-mêmes sont presque certainement les « feuilles » du système ; les domaines, DNS, templates, auteurs, scripts, hébergeurs et grappes de publications permettront peut-être d'en trouver le **tronc commun**.

Si vous voulez, je peux poursuivre maintenant cette piste et essayer de **remonter concrètement le réseau : domaines → propriétaires/infrastructures communes → source du texte → éventuel opérateur**, plutôt que de rester au niveau de l'hypothèse.

Question : Oui, je le souhaite, mais j'ajoute aussi un parallèle. Mon attention a été attirée par ces articles, parce que je venais de lire l'article suivant. J'ai pensé qu'il pouvait s'agir d'une stratégie du même genre pour noyer l'IA sous des quantités trompeuses de références.

<https://www.theguardian.com/world/2026/aug/26/fake-thinktank-israel-ai-propaganda>

Oui. Et le parallèle avec l'article du *Guardian* est **beaucoup plus pertinent que je ne le pensais dans ma réponse précédente**.

La raison est simple : l'article du *Guardian* documente désormais un mécanisme qui correspond précisément à ce que vous soupçonnez — non pas seulement de la désinformation destinée aux

humains, mais une **production de contenu conçue pour modifier ce que les moteurs et les LLM trouvent, citent et éventuellement apprennent.**

1. Le cas du « Hanover Institute » établit que cette stratégie existe réellement

L'enquête du *Guardian* est très précise. Le prétendu *Hanover Institute for Public Policy* n'aurait pas d'existence juridique, pas d'adresse physique, pas de personnel identifié et pas d'auteurs signés. Pourtant, entre le 6 et le 14 août 2026, son site a publié **124 rapports représentant plus de 560 000 mots**. Soixante-treize de ces rapports ont été publiés en seulement deux jours.

Et surtout, les titres étaient conçus comme des **questions qu'un utilisateur pourrait poser à un chatbot** :

- « Is Anti-Zionism Antisemitism? »
- « Did Israel Expel Palestinians From Their Land? »
- « Is Israel Carrying Out a Genocide in Gaza? »

Ce n'est donc pas simplement une ferme de contenu destinée à obtenir du trafic Google.

Le *Guardian* a trouvé dans le site un fichier `llms.txt` provenant initialement de **Res**, une société qui commercialise explicitement l'optimisation de contenu afin qu'il soit cité par ChatGPT, Perplexity, Claude et Gemini. Le contrat de Piro, l'entreprise qui produisait le site, parlait lui-même de « GPT framing results ».

Et le *Guardian* va encore plus loin : l'objectif possible n'était pas seulement d'obtenir une citation dans une recherche web, mais de faire entrer le contenu dans des dépôts comme **Common Crawl**, qui peuvent alimenter les futurs corpus d'entraînement des modèles.

Donc le phénomène que vous aviez imaginé n'est absolument pas une hypothèse théorique. Il existe déjà, et il a été documenté en août 2026.

2. Or votre cas Macron présente une ressemblance troublante

J'ai repris plusieurs des sites que vous m'avez signalés et élargi la recherche.

Et il y a un élément que je trouve maintenant particulièrement important.

Prenons .

Le site se présente comme un site consacré à la communication et aux tendances professionnelles. Pourtant, le 28 août, il publie sous le même auteur, **Stephen Ali**, une série comprenant :

- l'article sur les dix condamnés de l'affaire Macron ;
- un article sur *Elden Ring* ;
- un article sur les cartes Pokémon ;
- un article sur trois Américains tués en Syrie ;
- un accident au Brésil ;

- un article de football sur Liverpool.

C'est exactement le genre de **grappe éditoriale artificielle** qu'on attendrait d'une infrastructure automatisée.

Et ce n'est pas un cas unique.

fait pratiquement la même chose, avec **Maria Osborne** comme auteur : Macron, Elden Ring, Pokémon, Syrie, Brésil, Liverpool, politique américaine, Iran, Epstein, etc.

fait à son tour la même chose avec **Jeremy Johnson**. Le site se présente comme une entreprise australienne de comptabilité, mais sa production comprend notamment Macron, Elden Ring et toute une série de nouvelles internationales.

Et , présenté comme un site artistique, publie également la même séquence d'articles.

On trouve encore le même phénomène chez Royal Hub Blog, Bright Blackjack Hub, Modern Poker Corner, etc.

Cela commence donc à ressembler à un réseau de publication, et non à des sites indépendants qui auraient tous décidé spontanément de reparler du même procès.

3. Et il y a une découverte encore plus importante

Les textes ne sont pas simplement identiques.

Ils semblent être **des paraphrases d'une même source**.

Regardez par exemple :

AssociationComm :

« A Paris court has found guilty ten people... »

NextLedger :

« A Paris court has convicted ten people... »

Chipzabet :

« A court in Paris has ruled against ten people... »

Silvertoday :

« A court in Paris has ruled against ten people... »

Mais lorsque nous descendons dans le texte, la structure reste quasiment inchangée :

1. dix personnes condamnées ;
2. fausses affirmations sur le sexe de Brigitte Macron ;
3. différence d'âge ;
4. peine de prison avec sursis ;

5. théorie persistante depuis 2017 ;
6. **procédure des Macron contre Candace Owens** ;
7. affirmations de Candace Owens ;
8. rencontre entre Emmanuel et Brigitte ;
9. mariage en 2007 ;
10. lien vers un article antérieur.

Par exemple, la page d'AssociationComm contient explicitement la référence à la plainte contre Owens. La version NextLedger conserve exactement la même architecture, avec des substitutions lexicales.

C'est très compatible avec une chaîne :

texte source → LLM/paraphraseur → variantes lexicales → publication sur N domaines.

4. Mais il y a une différence capitale avec le Hanover Institute

Et c'est ici que je veux être rigoureux.

Dans le cas du *Guardian*, nous avons :

commanditaire → agence → sous-traitant → plateforme GEO → site → stratégie explicite pour influencer les LLM.

Le *Guardian* a pu remonter la chaîne jusqu'à Piro, Havas et au financement gouvernemental israélien grâce notamment aux déclarations FARA.

Dans le réseau Macron que nous voyons, **nous n'avons encore aucun élément comparable reliant les sites à un commanditaire politique.**

Nous avons seulement établi :

production massive + automatisation apparente + paraphrases + domaines hétéroclites + publication simultanée.

C'est déjà très intéressant, mais ce n'est pas encore :

« quelqu'un cherche à censurer l'affaire Macron/Owens ».

Il faut éviter de franchir ce pas sans preuve.

5. Et pourtant, votre hypothèse gagne en crédibilité à cause d'un détail

Vous avez remarqué que ces pages **réactivent précisément l'affaire française au moment où l'affaire américaine est toujours juridiquement active.**

C'est important.

La procédure *Macron v. Owens* n'est pas une affaire morte. Une source juridique récente rapporte encore, en juillet 2026, la contestation par Owens de son rattachement au Delaware.

Et les *Surligneurs* ont justement dû publier un fact-check en juin 2026 pour expliquer que la procédure américaine **n'était pas terminée**, parce que beaucoup de publications mélangeaient les deux affaires.

Autrement dit, le risque informationnel que vous identifiez est réel :

une IA qui rencontre 100 pages parlant de « Macron + dix cyberharceleurs + Candace Owens » peut facilement avoir l'impression que ces pages constituent une multiplicité de sources indépendantes, alors qu'elles dérivent en réalité d'un même événement et probablement d'une même copie.

6. Il y a même un mécanisme encore plus subtil

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire que l'objectif soit de **supprimer** l'information sur Owens.

Il pourrait être plus efficace de faire quelque chose de différent :

Transformer une source en « consensus artificiel »

Imaginons que la source originale soit :

Reuters, 5 janvier 2026 : procès français + mention du procès Owens.

Une ferme produit ensuite :

Site A — 28 août

Site B — 28 août

Site C — 28 août

Site D — 28 août

...

Site Z — 28 août

Tous reprennent la même information.

Pour un humain attentif, cela vaut toujours **une seule information**.

Mais pour un système qui évalue la fréquence, la récence, la cooccurrence des entités, les citations ou les signaux de popularité, cela peut devenir quelque chose ressemblant à :

« énormément de sources récentes parlent de X ».

C'est exactement le genre de problème que le cas Hanover montre comme techniquement possible.

Le *Guardian* rapporte d'ailleurs que les opérateurs du Hanover Institute ne visaient pas seulement les clics humains : l'un des experts interrogés explique que l'objectif plus préoccupant est l'entrée dans les corpus comme Common Crawl.

7. Il faut maintenant chercher la « signature » commune

Et c'est là que je pense que nous pouvons réellement avancer.

J'ai déjà une piste très concrète : **les articles Macron ne sont pas les seuls contenus distribués par ce réseau.**

Le même paquet apparaît sur de nombreux sites :

- Macron ;
- Elden Ring ;
- Pokémon ;
- Syrie ;
- accident au Brésil ;
- Liverpool ;
- Epstein ;
- Iran ;
- politique américaine ;
- etc.

C'est extrêmement précieux.

Pourquoi ?

Parce qu'un opérateur qui voudrait simplement « noyer Macron/Owens » aurait intérêt à publier des milliers de pages Macron.

Mais ce que nous observons ressemble plutôt à :

un pipeline de génération d'actualité généraliste qui produit périodiquement des paquets de contenu et les déverse sur un grand nombre de domaines.

Et l'article Macron fait partie de ce paquet.

C'est une distinction fondamentale.

8. Deux hypothèses sont donc maintenant en concurrence

Hypothèse A — ferme SEO/LLM généraliste

Un opérateur possède ou contrôle beaucoup de petits sites.

Il récupère des nouvelles à fort potentiel de référencement, les réécrit automatiquement et les distribue partout.

L'article Macron n'a aucune importance particulière.

C'est une usine à contenu.

Hypothèse B — opération de manipulation thématique

Quelqu'un a une raison particulière de saturer Internet avec ce récit.

Les autres articles seraient éventuellement un camouflage ou une activité parallèle.

L'affaire Macron/Owens serait une cible spécifique.

Pour l'instant, **A me paraît mieux étayée que B.**

Mais il existe un test extrêmement puissant pour les départager.

9. Le test que je voudrais maintenant effectuer

Il faut prendre **50–100 domaines de cette vague** et établir leur graphe.

Pour chaque domaine :

Donnée	Ce qu'elle peut révéler
Date d'enregistrement	création coordonnée ?
Registrar	opérateur commun ?
Nameservers	infrastructure commune ?
Hébergeur/IP	réseau technique ?
CMS/thème	déploiement commun ?
Google Analytics / Tag Manager	propriétaire commun ?
AdSense / publicité	monétisation commune ?
auteurs	identités artificielles réutilisées ?
articles simultanés	même flux source ?
titres	même générateur/paraphraseur ?
liens internes	réseau de sites ?
robots.txt / sitemap	architecture commune ?
llms.txt	optimisation LLM explicite ?
historique du domaine	ancien site recyclé ?

Et surtout : rechercher des identifiants invisibles au lecteur mais communs au code source.

C'est potentiellement là que l'on trouvera le lien.

10. Le point le plus intéressant : chercher Res / GEO

Après avoir lu l'article du *Guardian* avec votre hypothèse en tête, je pense qu'il faut ajouter une recherche spécifique que je n'aurais pas forcément faite autrement :

ces domaines utilisent-ils eux aussi des outils d'optimisation LLM ?

Dans le cas Hanover, l'indice décisif était le `llms.txt` laissé par Res.

Il faudrait donc rechercher dans les domaines Macron :

- `llms.txt`

- `ai.txt`
- données structurées particulières ;
- instructions destinées aux crawlers IA ;
- métadonnées générées automatiquement ;
- scripts de tracking communs ;
- traces de plateformes GEO ;
- liens vers des APIs de génération ;
- structures WordPress identiques.

Si nous trouvons la même infrastructure GEO ou un même prestataire sur une partie significative du réseau, la comparaison avec Hanover deviendrait beaucoup plus sérieuse.

11. Une autre chose me frappe

La vague que nous observons est datée **28 août 2026**.

Le reportage du *Guardian* paraît le **26 août**.

Cela ne signifie évidemment pas que les deux événements sont liés : deux jours ne suffisent absolument pas.

Mais cela rend la chronologie suffisamment intéressante pour que je vérifie :

les sites Macron existaient-ils avant le 26 août ?

ou

ont-ils été créés/activés autour du 26–28 août ?

Si plusieurs dizaines de domaines ont été activés précisément à ce moment-là, cela changerait fortement l'analyse.

Si, au contraire, ils existent depuis des mois et publient régulièrement des paquets d'articles, nous aurons probablement affaire à une ferme de contenu générale qui a simplement repris cette dépêche.

Mon hypothèse actuelle

Après avoir intégré votre parallèle avec le *Guardian*, je reformulerais votre intuition ainsi :

Il est prématuré de dire que quelqu'un cherche à noyer spécifiquement le procès Owens/Macron. Mais il est désormais parfaitement raisonnable de rechercher si la vague d'articles Macron constitue un exemple du même phénomène général que celui documenté par le Guardian : la fabrication à grande échelle d'une apparence de pluralité documentaire afin d'influencer les systèmes de recherche et les LLM.

Et il y a une raison pour laquelle je trouve votre piste particulièrement intéressante : **le mécanisme du Hanover Institute a été découvert précisément parce que quelqu'un a regardé non pas le contenu d'un article, mais la structure de production derrière les articles.**

C'est exactement ce qu'il faut faire ici.

Je propose donc de poursuivre sur les domaines eux-mêmes et de construire la cartographie du réseau. C'est à ce stade que nous pourrions éventuellement passer de « cela ressemble à une ferme de contenu » à « **ces 47 sites ont vraisemblablement un opérateur ou une infrastructure commune** » — et ensuite seulement chercher qui est derrière.

QUESTION : Oui, soyons complotistes, et cherchons qui est derrière.

CHATGPT : Oui — mais je propose une règle pour notre « complotisme » : **on suit l'hypothèse jusqu'au bout, sans transformer une coïncidence en preuve.** Et les premières traces que je viens de trouver sont suffisamment intéressantes pour que l'enquête change de niveau.

Ce que nous pouvons déjà établir

J'ai trouvé **une véritable grappe de sites** publiant le même paquet d'articles le 28 août 2026. Ce n'est pas seulement une dizaine de variantes du texte Macron.

Par exemple :

- publie Macron, *Elden Ring*, Pokémon, Syrie, Brésil et Liverpool, tous autour du 27–28 août.
- publie exactement la même séquence, avec **Maria Osborne** comme auteur de tous ces articles.
- fait la même chose avec **Jeremy Johnson**. C'est particulièrement grotesque puisque le site se présente comme une société australienne de comptabilité.
- publie la même grappe avec **Joseph Beasley**.
- la publie avec **Lisa Barton**.
- , qui se présente comme un site artistique, publie encore le même paquet avec **Patrick Patrick**.
- , supposément consacré au stockage de données, publie lui aussi Macron + Elden Ring + Pokémon avec **Nicole Villegas**.
- publie la même série avec **Paula Carter**.

Et la liste continue : SummitTrack, ReelDrive, RapidPress, Media Reels Portal, FusionLucky, Modern Poker Corner, etc.

Nous avons donc désormais un réseau de plusieurs dizaines de sites, pas simplement une collection d'articles.

Et voici le premier « smoking gun »

Les domaines numériques que vous aviez trouvés sont encore plus intéressants.

J'ai recherché **889992726.xyz**. Il apparaît dans une base DNS comme partageant des adresses IP avec toute une collection de domaines sans rapport, typiques du spam, des casinos, du SEO parasite, etc.

Et pour **889993006.xyz**, une recherche d'infrastructure fait apparaître la même famille d'adresses Cloudflare et une énorme population de domaines sur l'infrastructure correspondante. La liste

comprend des centaines de domaines, dont énormément de sites de gambling, de SEO, de boutiques et de domaines aléatoires.

Cela nous donne une première indication capitale :

les domaines à numéros aléatoires ne ressemblent absolument pas à des médias créés pour traiter Macron.

Ils ressemblent à des **actifs d'un écosystème de spam/SEO beaucoup plus vaste.**

Et cela rend l'hypothèse suivante très plausible :

quelqu'un dispose d'une infrastructure capable de fabriquer et distribuer automatiquement du contenu sur une multitude de domaines.

Mais attention : je viens de trouver quelque chose qui complique notre théorie

J'ai comparé le texte de ces pages avec les articles originaux.

Et la structure des pages du 28 août semble provenir d'un **article d'information publié en janvier 2026**, puis passé dans un paraphraseur.

Par exemple, le *Irish Times* du 5 janvier disait que dix personnes avaient été condamnées et faisait déjà explicitement le lien avec le procès américain intenté à Candace Owens.

Et les pages artificielles du 28 août reprennent précisément cette structure :

condamnation française → théorie sur Brigitte → différence d'âge → **procédure américaine contre Owens** → déclaration d'Owens en mars 2024 → mariage des Macron.

La page AssociationComm est particulièrement révélatrice.

Ce n'est donc probablement **pas quelqu'un qui a inventé spécifiquement un récit Macron/Owens le 28 août.**

C'est probablement un système qui a pris une information existante et l'a remise dans son pipeline de génération.

Et cela change notre « théorie du complot »

Je vois maintenant trois niveaux possibles.

Niveau 1 — ferme de contenu automatique

Quelqu'un exploite une infrastructure de dizaines/centaines de sites.

Le pipeline fait :

dépêche → LLM → 20 variantes → 20 sites → publication.

Le sujet Macron est simplement l'un des sujets du jour.

C'est actuellement **l'hypothèse la mieux étayée.**

Niveau 2 — ferme destinée à manipuler les moteurs/LLM

Même chose, mais l'objectif n'est pas seulement le trafic Google.

L'opérateur cherche délibérément à créer beaucoup de documents indexables afin d'augmenter les signaux de visibilité/citation dans les moteurs et les IA.

Cette hypothèse est très crédible, surtout après l'affaire Hanover.

Niveau 3 — opération spécifiquement destinée à noyer *Macron v. Owens*

C'est l'hypothèse la plus intéressante... et celle que nous n'avons **pas encore démontrée.**

Pour la démontrer, il faudrait trouver quelque chose qui ne puisse pas être expliqué par une ferme SEO généraliste.

Le test décisif est maintenant assez clair

Il faut comparer **la proportion Macron/Owens** dans cette ferme avec la proportion d'autres sujets.

Et c'est justement ce que nous pouvons commencer à faire.

Prenons les articles qui apparaissent ensemble sur ces sites :

- Brigitte Macron
- Elden Ring
- Pokémon
- Syrie
- Andrew/Epstein
- Liverpool
- Iran
- Brésil
- Venezuela/Maduro
- politique américaine
- etc.

Si Macron représente **1 article sur 20**, notre théorie de la campagne spécifiquement anti-Owens devient faible.

Mais si nous découvrons que :

sur plusieurs centaines de sites, les opérateurs ont soudainement créé **des centaines de variantes Macron/Owens**, alors qu'ils ne font habituellement pas cela pour les autres sujets,

alors là, **nous aurons quelque chose de beaucoup plus sérieux.**

Et voici la piste que je veux privilégier : la « grammaire » du réseau

Les variations sont tellement systématiques que nous pouvons probablement identifier **le générateur**.

Regardez :

A group of ten convicted of cyber-bullying targeting Brigitte Macron

puis :

A group of ten found guilty of cyber-bullying against Brigitte Macron

puis :

A group of ten sentenced of online harassment targeting Brigitte Macron

puis :

A group of ten found guilty of digital abuse directed at Brigitte Macron

Ce ne sont pas seulement des synonymes.

Les erreurs sont également reproduites :

The those on trial...

the then-29-year-old Emmanuel Macron was 29

choosing instead to platforming...

Ce sont des **artefacts de génération**.

Autrement dit, il devrait être possible de retrouver **d'autres articles produits par exactement le même modèle/prompt**, même lorsqu'ils ne parlent absolument pas de Macron.

C'est potentiellement beaucoup plus puissant que les IP.

Et là, le parallèle Hanover devient vraiment intéressant

Dans l'affaire Hanover, les enquêteurs ont trouvé une chaîne :

Israël → LaPam → Havas → Piro → Res → sites → contenu généré → LLM

avec des documents FARA permettant de remonter vers le commanditaire.

Le *Guardian* a notamment découvert que Res fournissait une infrastructure explicitement destinée à obtenir des citations de ChatGPT, Perplexity, Claude et Gemini.

Donc pour notre réseau Macron, je voudrais rechercher exactement les mêmes indicateurs :

site → plateforme de génération → agence SEO/GEO → infrastructure → propriétaire.

Mais il y a une différence très importante :

si notre réseau est une ferme SEO commerciale sans commanditaire politique, nous devons pouvoir le voir.

Et si nous trouvons au contraire :

un prestataire spécialisé en GEO/AI + une grappe de sites + un financement ou un client politique + une anomalie spécifique Macron/Owens,

alors nous aurons une histoire beaucoup plus explosive.

Première conclusion « complotiste », donc

Je ne crois plus vraiment à :

« quelqu'un a décidé spontanément de publier cinquante articles sur un vieux procès français ».

Il y a manifestement une machine derrière.

En revanche, je ne suis pas encore prêt à dire :

« cette machine a été construite pour protéger les Macron contre Candace Owens ».

Ce serait aller trop vite.

Mais nous avons maintenant une piste beaucoup plus concrète :

identifier la machine qui produit simultanément Macron + Pokémon + Elden Ring + Syrie + Epstein + Liverpool, puis déterminer qui l'exploite et pourquoi.

Et le fait que les domaines numériques que vous aviez repérés se trouvent dans une infrastructure qui côtoie des **centaines de domaines de spam/SEO/casino** est, à mon avis, un indice beaucoup plus intéressant que les articles eux-mêmes.

La prochaine étape

Je peux maintenant faire quelque chose de beaucoup plus « forensic » : **prendre une vingtaine des domaines de la grappe, rechercher leurs DNS/registrars/hébergeurs, leurs dates de création, leurs certificats, leurs CMS, leurs identifiants publicitaires/Analytics et surtout leurs éventuels liens avec les mêmes comptes ou infrastructures.**

C'est là que nous avons une chance de passer de « **ferme de contenu** » à « **voici l'opérateur probable** ».

Et si nous découvrons un lien avec **Piro / Res / une société de GEO**, là, votre parallèle avec le *Guardian* deviendra vraiment difficile à considérer comme une simple coïncidence.

Question : Oui, il faut en avoir le cœur net. Si ça se trouve, ce ne sont que des articles générés au hasard pour faire des vues.

Oui. Et après cette vérification, l'hypothèse « ferme à contenu généré au hasard pour faire des vues » est devenue nettement plus convaincante que celle d'une opération spécifiquement destinée à noyer Macron/Owens.

Je ne dirais toutefois pas que l'enquête est terminée : il reste à déterminer si cette ferme est simplement commerciale/SEO ou si quelqu'un l'exploite à des fins particulières.

1. L'indice le plus fort : Macron n'est qu'un élément d'un paquet

J'ai repris la page d'accueil de , qui est censée être consacrée à la montagne et à l'escalade.

Le 28 août, elle publie sous **le même auteur, Jeffery Harrison**, une série comprenant :

- Brigitte Macron ;
- une enquête sur Jeffrey Epstein ;
- l'Iran ;
- des joueurs de Pokémon ;
- *Elden Ring* ;
- trois Américains tués en Syrie ;
- un accident au Brésil ;
- Liverpool ;
- la politique américaine ;
- Fortnite ;
- etc.

C'est extrêmement difficile à interpréter comme une campagne spécialement conçue autour de Brigitte Macron.

Le même phénomène apparaît sur : le site publie sous **Christopher Warner** un paquet pratiquement identique, dont Macron, Pokémon, Syrie, Epstein, sport, politique, etc.

C'est exactement ce qu'on attend d'un flux automatisé de nouvelles : une source fournit un lot de sujets, une machine les réécrit, puis le contenu est envoyé à une multitude de sites.

2. Et les « auteurs » sont manifestement interchangeables

C'est encore plus révélateur.

Sur un site, c'est Jeffery Harrison.

Sur un autre, Christopher Warner.

Sur Ladder King Works, l'article est signé Joseph Dyer, avec une biographie qui dit pourtant que cette personne est une experte de la sécurité des échelles.

Sur Smart Fortune Store, c'est Michelle Griffith, suivie d'une biographie expliquant que cette personne est astrologue et tarologue.

Donc nous avons quelque chose comme :

site spécialisé X → faux/automatique auteur X → lot universel de nouvelles → paraphrase automatique.

C'est un indice très fort d'une **content farm**, pas d'une opération éditoriale classique.

3. La date du domaine est également révélatrice

LadderKingWorks est particulièrement intéressant.

Le domaine a été créé le **4 octobre 2025**, avec Dynadot comme registrar, et utilise Cloudflare.

Autrement dit, le site « Ladder King Works » n'est pas une vieille publication spécialisée qui aurait soudainement décidé de parler de Macron.

Il est relativement récent et son activité actuelle correspond à une **production généraliste massive sans rapport avec son identité affichée**.

Cela colle parfaitement avec un réseau de sites montés pour publier automatiquement du contenu.

4. Les domaines numériques sont encore plus parlants

Les deux domaines que vous aviez trouvés, **889992726.xyz** et **889993006.xyz**, ne ressemblent pas du tout à des médias.

Le premier apparaît dans les données DNS aux côtés de domaines sans rapport comme **simontok.vu** et **annasummer.shop**.

Le second apparaît dans une infrastructure comprenant **des centaines de domaines** : casinos, sites de spam, SEO, boutiques, services divers, blogs, etc. L'adresse IPv6 examinée par BGP.he.net compte 726 hôtes associés, dont **889993006.xyz**.

Et une autre adresse de la même infrastructure contient également **889993006.xyz** parmi plusieurs centaines de domaines.

Mais attention à une chose importante :

le fait que ces domaines soient derrière Cloudflare ou partagent une adresse Cloudflare n'établit pas qu'ils appartiennent au même propriétaire.

Cloudflare est un CDN extrêmement massif. Ce serait une erreur de prendre « même IP Cloudflare » pour « même opérateur ».

En revanche, **le profil général de ces domaines est clairement celui d'un écosystème de domaines à faible valeur éditoriale/SEO**, ce qui renforce l'hypothèse de la ferme.

5. Et nous pouvons maintenant expliquer pourquoi Macron réapparaît en août

Il y a un élément particulièrement utile.

L'article artificiel n'invente pas une nouvelle affaire.

Il reprend essentiellement une information de janvier 2026.

Les sources sérieuses de l'époque — Reuters, AP, DW, etc. — avaient toutes rapporté le verdict du 5 janvier et mentionné **dans le même contexte la plainte américaine des Macron contre Candace Owens**.

Le texte artificiel que nous trouvons aujourd'hui reprend cette même association.

Donc le mécanisme semble être :

actualité source de janvier → récupération tardive → reformulation automatique → publication le 28 août → dizaines de domaines.

Cela explique parfaitement pourquoi l'article paraît « inexplicablement récent » alors que l'événement est ancien.

Il n'est probablement pas récent **dans l'esprit du rédacteur** : il est récent dans la base de données du générateur.

6. Et c'est ici que je change assez nettement mon estimation

Au début, nous avions :

Hypothèse A : ferme de contenu généraliste

Hypothèse B : opération visant spécifiquement à noyer Macron/Owens

Après les nouvelles observations, je mettrais provisoirement :

A : ~85–95 %

B : ~5–15 %

Ce ne sont évidemment pas des probabilités statistiques ; c'est mon estimation de la force relative des hypothèses à partir des indices disponibles.

Pourquoi A est-elle si dominante ?

Parce que nous observons simultanément **les mêmes lots de sujets sans rapport** sur des sites qui n'ont aucune raison éditoriale de les couvrir.

Si l'objectif était Macron/Owens, pourquoi dépenser exactement la même infrastructure pour publier Pokémon, Elden Ring, football, Syrie, Epstein, Brésil, Iran, etc. ?

Il faudrait alors supposer une opération beaucoup plus compliquée que nécessaire.

7. Mais votre intuition sur l'effet produit sur les IA reste juste

Et c'est le point subtil.

Une ferme de contenu créée pour faire des vues peut produire exactement le même effet informationnel qu'une opération de manipulation des LLM, sans avoir été conçue pour cela.

Supposons que l'opérateur cherche seulement :

« Je peux générer 10 000 pages presque gratuitement ; quelques-unes auront du trafic ; je monétise le trafic. »

Il ne se préoccupe absolument pas de Candace Owens.

Mais il crée quand même :

50 pages Macron
70 pages Pokémon
30 pages Syrie
40 pages Epstein
etc.

Un moteur ou un système IA qui ne détecte pas correctement la dépendance entre ces pages peut alors interpréter cette production comme une **multiplicité de sources indépendantes**.

C'est une sorte de **pollution informationnelle accidentelle**.

Et c'est précisément là que le parallèle avec l'enquête du *Guardian* devient intéressant : le cas du faux think tank montre qu'il est désormais possible de concevoir intentionnellement du contenu pour influencer les systèmes d'IA ; notre cas semble plutôt montrer qu'une infrastructure de spam peut produire **un effet similaire sans nécessairement avoir cet objectif politique**.

8. Il reste toutefois une question très intéressante

Pourquoi ce paquet précis a-t-il été sélectionné le 28 août ?

Le contenu n'est pas vraiment aléatoire.

Le même jour, on retrouve des sujets qui sont clairement issus de l'actualité internationale du moment :

- Iran ;
- Epstein ;
- Syrie ;
- politique américaine ;
- football ;
- Pokémon ;
- Macron ;
- etc.

Cela ressemble donc à un **agrégateur de nouvelles automatisé** qui sélectionne un certain nombre de dépêches/articles et les fait paraphraser.

Et le texte Macron est probablement simplement l'une des entrées du flux.

9. Mais nous pouvons aller encore plus loin

Il y a maintenant un test très simple qui permettrait presque de trancher définitivement :

Chercher le même système sur un sujet totalement différent.

Par exemple, prenons **l'article sur les trois Américains tués en Syrie**.

Si nous trouvons :

50 domaines → même titre légèrement modifié → mêmes paragraphes → mêmes faux auteurs → même date → mêmes structures HTML

alors nous aurons quasiment la preuve d'une **chaîne automatisée généraliste**.

Et nous pourrions ensuite comparer son « empreinte » technique avec la grappe Macron.

Si les deux sont identiques, **la théorie du complot Macron s'effondre pratiquement** : Macron est simplement un sujet parmi d'autres dans le flux.

Si, en revanche, les articles Macron présentent une infrastructure différente, une fréquence disproportionnée ou une production spécifiquement consacrée à Macron/Owens, alors là, on recommencera à regarder du côté de l'hypothèse B.

Et il y a une autre piste que je veux absolument vérifier

Le domaine **889992726.xyz** apparaît sur la même infrastructure que des centaines d'autres domaines.

Il faudrait maintenant regarder **les domaines voisins dans cette infrastructure et leur contenu historique**.

Parce que si nous trouvons :

889992726.xyz
889993006.xyz
889992xxx.xyz
88999xxx.xyz

et que tous ont été enregistrés dans une même période et publient les mêmes paquets d'articles, **nous aurons probablement trouvé une partie de la ferme elle-même.**

À partir de là, on peut remonter :

**domaines → registrar → dates → DNS → hébergement → CMS → identifiants
publicitaires/analytics → éventuel opérateur.**

Mon verdict à ce stade

Votre intuition initiale était **bonne sur le phénomène**, mais probablement trop ambitieuse sur son explication.

Il semble bien y avoir **une machine qui noie le Web sous du contenu répétitif.**

Mais les preuves disponibles indiquent pour l'instant plutôt :

« machine à produire des pages pour capter du trafic »

que :

« machine conçue pour cacher le procès Macron/Owens aux IA ».

Et paradoxalement, c'est peut-être encore plus intéressant : **nous pourrions être en présence d'un exemple concret de la manière dont le web synthétique est en train de devenir une source de bruit pour les LLM, sans qu'il y ait nécessairement un grand complot derrière.**

La prochaine étape la plus probante est donc de **prendre le paquet Macron + le paquet Syrie + le paquet Pokémon et reconstruire leur chaîne de production commune.** C'est ce qui nous dira si nous avons affaire à une seule ferme automatisée et, surtout, si elle a une finalité commerciale identifiable.

Question : Je t'ajoute un site que j'ai remarqué depuis longtemps, qui ne me semble pas un site automatique, mais m'étonne quand même, car, comme les sites que nous venons d'étudier, il publie très régulièrement des articles pour défendre brigitte macron, alors que cela ne semble pas du tout relever de sa préoccupation affichée : <https://www.justicialesencolere.com/>

ChatGPT : Oui — et celui-ci est **beaucoup plus intéressant que les fermes automatiques**, précisément parce qu'il présente le cas inverse : il semble y avoir derrière lui une personne réelle, une histoire éditoriale ancienne et une association identifiable. Il faut donc éviter de mettre tous les phénomènes dans le même sac.

J'ai regardé le site et, surtout, son historique. Ma première impression est la suivante : **je ne vois pas de raison de penser que Justiciales en colère soit une façade créée récemment pour défendre les Macron. En revanche, il y a une vraie question à poser sur le virage éditorial extrêmement marqué vers Brigitte Macron.**

1. Le site a une histoire qui précède largement l'affaire Macron

C'est le premier élément qui le distingue radicalement des domaines 88999 xyz et des sites que nous avons étudiés.

Le site est lié à l'**A.D.V.T.**, l'Association de Défense des Victimes des Tutelles, créée le 18 juillet 2017, avec Dominique Fleuriot comme présidente. L'objet déclaré est la lutte contre les abus et dysfonctionnements du système des tutelles.

Et l'historique du site confirme effectivement cette vocation : pendant des années, on trouve des articles sur les tutelles, les mandataires judiciaires, les abus financiers, les avocats, les juges, etc. Il existe notamment des articles datant de 2019–2021 qui documentent l'activité de l'association.

Donc **ce n'est pas, à première vue, un faux site monté pour l'affaire Brigitte Macron.**

Cela élimine déjà une hypothèse.

2. Mais il s'est produit quelque chose de très intéressant

Le site possède maintenant une rubrique extraordinairement fournie consacrée à l'affaire Macron.

Dans son index, on trouve des catégories ou mots-clés consacrés à :

- Candace Owens ;
- « Rumeur Brigitte » ;
- Natacha Rey ;
- Jean-Michel Trogneux ;
- « Affaire Brigitte Macron » ;
- cyberharceleurs ;
- transgenre ;
- Emmanuel Macron ;
- Juan Branco / procès Macron ;
- Zoé Sagan ;
- Amandine Roy ;
- etc.

Et surtout, ce n'est pas une rubrique qui se contente de relayer quelques nouvelles.

Le ton est **militant et extrêmement personnel**.

Par exemple, en avril 2026, l'auteur consacre un article entier aux affirmations de Candace Owens concernant Notre-Dame, en les ridiculisant très violemment.

En mai, il publie :

« Ces sales bonnes femmes qui se ruent sur Brigitte Macron comme des hyènes assoiffées de sang »

et défend très vigoureusement Brigitte Macron contre ses détracteurs.

Puis, le 13 mai :

« Voici les preuves que Brigitte n'est pas un homme »

avec une réfutation très développée de la rumeur.

Et le 18 mai :

« Le rôle du RN dans la propagation de la rumeur Brigitte »

Donc votre observation est correcte : **Brigitte Macron est devenue un sujet éditorial majeur pour ce site.**

3. Mais il y a un élément qui, à mon avis, change complètement l'interprétation

Le site **ne défend pas simplement Brigitte Macron.**

Il s'est constitué une sorte de **guerre personnelle contre tout un milieu informationnel** autour de cette affaire.

Regardez les catégories de son propre index : Natacha Rey, Candace Owens, Xavier Poussard, Zoé Sagan, Amandine Roy, Myriam Palomba, etc. sont toutes regroupées avec des sujets tels que « complotisme », « fake news », « censure », « cyberharceleurs », etc.

Et il y a même une catégorie « Candace Owens » séparée.

Cela ressemble beaucoup moins à une opération de relations publiques classique qu'à **l'engagement personnel d'une militante dans une bataille idéologique qu'elle considère comme importante.**

4. Et nous avons quelque chose de précieux : la voix de l'auteur

C'est là que Justiciables en colère devient presque un cas d'école pour notre enquête.

L'auteur ne se comporte absolument pas comme une rédaction.

Il écrit à la première personne :

« Quand je regarde les vidéos de cette influenceuse, je les regarde au moins quatre fois de suite... »

dans son article sur Candace Owens.

Dans un autre article, il répond directement à une commentatrice et lui dit notamment qu'elle est « grotesque et parfaitement inculte ».

Ce genre de contenu est **à l'opposé** de la ferme d'articles automatisés que nous venons d'étudier.

Et c'est important pour notre enquête : nous avons donc maintenant **deux phénomènes distincts** :

A. Les fermes de contenu

Production massive, impersonnelle, multilingue, domaines sans rapport, faux auteurs, paraphrases.

B. Justiciables en colère

Site ancien, auteur identifiable, association réelle, style personnel, engagement militant.

Il ne faut surtout pas les confondre sans preuve.

5. Mais alors : pourquoi ce site ?

C'est ici que votre question devient intéressante.

Parce que **la mission déclarée du site n'a pratiquement rien à voir avec Brigitte Macron**.

L'association dit elle-même que son objet est de dénoncer les abus tutélaires et de médiatiser les dysfonctionnements du système des tutelles.

Et pourtant le site possède aujourd'hui une quantité impressionnante de contenu sur Brigitte Macron.

Il y a donc effectivement une **rupture éditoriale à expliquer**.

J'ai cherché le moment où cette rupture apparaît.

Et il semble que **le basculement soit lié à l'émergence de la rumeur et à l'implication de l'auteur dans les questions de liberté d'expression, de diffamation, de « complotisme » et de harcèlement**, plutôt qu'à une reconversion du site en média politique.

C'est cohérent avec son historique : même avant Macron, le site était déjà extrêmement personnel et polémique et traitait de nombreuses personnes et affaires périphériques à son objet initial. Son index contient des centaines de sujets très hétérogènes.

6. Et j'ai trouvé un élément particulièrement intéressant concernant Owens

Votre hypothèse initiale portait sur le fait que **le procès Owens/Macron est étonnamment peu documenté**.

Or Justiciables en colère fait précisément partie des rares sites qui le suivent régulièrement.

Par exemple, le 27 juillet 2026, il publie un article consacré à l'audience sur la *motion to dismiss* de Candace Owens. Il donne le numéro du dossier Delaware, N25C-07-194, explique les arguments des deux parties et décrit les conséquences possibles.

Autrement dit, contrairement aux fermes de contenu, **ce site ne se contente pas de recycler l'affaire française : il suit effectivement la procédure américaine.**

C'est un point qui joue plutôt **contre** l'idée d'une stratégie visant à cacher Owens.

7. Il y a même une ironie

Vous aviez remarqué :

énormément d'articles sur les dix cyberharceleurs français
très peu d'articles sur Macron v. Owens.

Mais Justiciables en colère fait justement l'inverse de la ferme :

il produit de véritables articles originaux sur Owens.

L'article du 27 juillet est un bon exemple : il parle de la procédure américaine comme d'une affaire en cours et en donne les détails procéduraux.

Donc, si notre objectif est de comprendre **pourquoi l'information Owens est difficile à retrouver**, ce site pourrait en réalité être l'une des sources que nous devons préserver dans notre corpus, plutôt que de la suspecter immédiatement.

8. Cela pose toutefois une question plus intéressante : qui est Dominique Fleuriot ?

L'association nous donne explicitement le nom de sa présidente : **Dominique Fleuriot**.

Et les textes du site sont tellement personnels que je pense qu'il serait utile de faire maintenant une enquête biographique et numérique sur elle :

- parcours professionnel ;
- autres sites qu'elle dirige ou a dirigés ;
- comptes sociaux ;
- liens avec des associations ;
- éventuelles activités politiques ;
- liens avec des journalistes ;
- liens avec des avocats ;
- évolution chronologique de son intérêt pour l'affaire Macron ;
- et surtout **quand et pourquoi elle a commencé à publier massivement sur Brigitte Macron.**

Ce serait beaucoup plus probant que de chercher immédiatement un « commanditaire ».

9. Et il y a un autre détail que je trouve remarquable

Le site dit lui-même que l'association est actuellement « **en pause** » parce que sa présidente ne recevait plus de témoignages exploitables sur les abus tutélaires. Elle explique que les journalistes ne traitent plus suffisamment le sujet faute de témoignages fiables.

Cela fournit une explication possible au changement de centre de gravité :

l'activité historique de l'association a diminué, tandis qu'un nouveau sujet a capté l'énergie éditoriale de la personne qui tient le site.

Ce n'est pas nécessairement mystérieux.

Une personne qui écrit depuis des années sur la justice, les plaintes, la diffamation, les réseaux sociaux et les dysfonctionnements institutionnels peut très bien avoir décidé de consacrer une partie importante de son activité à l'affaire Brigitte Macron.

10. Mais il y a une chose que je voudrais absolument vérifier avant de conclure

Il faudrait établir une **chronologie précise de la rubrique Macron** :

2017 → 2020 → 2021 → 2022 → 2023 → 2024 → 2025 → 2026

et regarder :

- quand apparaît le premier article ;
- quand la fréquence augmente ;
- ce qui déclenche chaque changement ;
- si les articles sont originaux ou repris ;
- quelles sources sont systématiquement citées ;
- si le site commence soudainement à utiliser des termes SEO particuliers ;
- et si son activité Macron augmente exactement au moment où apparaissent les fermes automatiques.

Parce qu'il existe une possibilité très intéressante :

Justiciables en colère pourrait n'avoir aucun rapport avec la ferme automatique, mais constituer une des sources humaines dont celle-ci récupère le récit.

Autrement dit :

source humaine militante → article original → agrégateur → LLM → centaines de sites synthétiques.

Et là, nous aurions une architecture beaucoup plus subtile que « les Macron paient une ferme de contenu ».

Mon classement provisoire

Hypothèse	Évaluation actuelle
Site automatique déguisé	Très improbable
Site créé récemment pour défendre Brigitte	Très improbable
Site personnel militant ayant adopté Brigitte comme cause	Très plausible
Site lié directement aux Macron	Aucune preuve actuellement
Site faisant partie de la ferme automatique	Aucune preuve, plutôt improbable
Source humaine dont le contenu est ensuite recyclé par des fermes	Possible, à examiner
Opération coordonnée Macron/IA	Non démontrée
Et surtout, le fait que le site soit ancien ne l'innocente pas de toute coordination : quelqu'un peut parfaitement avoir une activité authentique depuis des années et recevoir, à un moment donné, des informations, des encouragements ou des liens. Mais il nous faut des traces.	

La prochaine piste me paraît donc excellente

Je propose de faire deux enquêtes **en parallèle**, car elles peuvent finir par se rejoindre :

1. **Justiciables en colère / Dominique Fleuriot** : reconstituer la chronologie et le réseau relationnel autour du virage Brigitte Macron.
2. **La ferme des domaines 889 . . . xyz et apparentés** : identifier l'infrastructure, les autres sujets et l'opérateur.

Puis chercher **les intersections** : mêmes sources, mêmes personnes, mêmes liens, mêmes domaines, mêmes comptes, mêmes outils SEO/GEO.

C'est seulement à ce moment-là qu'on pourra savoir si nous avons **deux phénomènes parallèles** — ce qui est probablement le cas — ou un réseau beaucoup plus intéressant derrière les deux.

Question : Il est de notoriété publique qu'Israël ou les gouvernements macron (parmi d'autres entités) paient des influenceurs pour publier de faux articles pour soutenir leur politique. Ce la pourrait être le cas de Dominique Fleuriot. On peut imaginer que n'ayant plus de contenu sur son sujet premier, il ait été tenté d'accepter une commande rémunérée ?

Oui, **c'est une hypothèse légitime à tester**. Mais je ferais une distinction importante : « Dominique Fleuriot a accepté une commande rémunérée » est une hypothèse factuelle précise ; à ce stade, je n'ai trouvé **aucun élément public qui permette de l'affirmer**.

En revanche, votre scénario n'est pas absurde, et il existe une manière assez rigoureuse de le tester.

Ce qui me rendrait prudent avant de soupçonner une commande

Le site ne donne pas l'impression d'avoir découvert Brigitte Macron en 2026. J'ai retrouvé un article du **17 août 2025**, donc antérieur à la vague actuelle, consacré à l'affaire et à Candace Owens.

Et surtout, son activité Macron est remarquablement personnelle et polémique : en mars 2026, elle consacre un article aux « 10 fakes » de l'affaire ; en avril, aux personnes qui la propagent ; en mai, aux « preuves » que Brigitte n'est pas un homme, au rôle supposé du RN, etc.

Cela ressemble davantage à **quelqu'un qui s'est personnellement emparé du sujet** qu'à une série d'articles commandés ponctuellement.

Et il y a un indice encore plus fort : elle suit effectivement **Macron v. Owens**. Son article du 27 juillet 2026 traite de la motion to dismiss, du dossier N25C-07-194 et des arguments procéduraux d'Owens.

Donc si quelqu'un lui avait demandé simplement de « défendre Brigitte », elle fait quelque chose de plus élaboré : elle suit aussi la procédure américaine et construit une véritable ligne éditoriale autour de l'affaire.

Mais cela n'exclut absolument pas une rémunération

Il faut plutôt envisager trois scénarios :

1. **Engagement spontané** : Fleuriot croit sincèrement à ce qu'elle écrit et a trouvé dans l'affaire Macron un nouveau sujet militant après l'essoufflement de son activité sur les tutelles.
2. **Soutien indirect** : elle bénéficie de documents, informations, contacts ou encouragements provenant d'un réseau favorable aux Macron, sans être directement rémunérée.
3. **Commande rémunérée** : elle reçoit effectivement de l'argent pour produire ou promouvoir ce contenu.

Le troisième scénario est celui qu'il faudrait **prouver**, et non déduire du ton des articles.

Il existe justement une piste intéressante dans ses propres textes

Dans son article du 13 mai, elle affirme que les propagateurs de la rumeur accusent les médias traditionnels d'être « à la solde du pouvoir et payés par l'Élysée ».

C'est intéressant parce que cela signifie qu'elle **connaît parfaitement cette accusation**. Si elle-même était rémunérée par une structure proche du pouvoir, on pourrait s'attendre à trouver des traces administratives ou financières quelque part — mais pas nécessairement sur son site.

C'est donc là qu'il faut chercher.

Ce que je chercherais maintenant

Je pense qu'on peut faire une vraie petite enquête OSINT autour de **Dominique Fleuriot / ADVT / Justiciables en colère**, sans spéculer davantage.

1. Les traces financières

Chercher :

- comptes publiés de l'association ;
- subventions publiques ;
- dons ;

- mécénat ;
- contrats de prestation ;
- changements de statut ;
- éventuelles sociétés ou micro-entreprises liées à Fleuriot ;
- rémunération de la présidente ;
- bénéficiaires effectifs.

Si une commande existe, elle peut être passée **à l'association**, à une entreprise personnelle ou à un intermédiaire plutôt qu'à Fleuriot directement.

2. Les connexions avec l'écosystème Macron

Rechercher les interactions documentées avec :

- Élysée ;
- gouvernement ;
- Renaissance ;
- associations proches de Brigitte Macron ;
- avocats des Macron ;
- communicants ;
- agences de relations publiques ;
- médias ou journalistes engagés dans le même contre-récit.

Pas simplement « elle suit X sur Twitter », mais **relations professionnelles ou financières vérifiables**.

3. La chronologie

C'est probablement le test le plus intéressant.

Nous avons maintenant au moins :

août 2025 → premiers articles Macron

puis une forte accélération en **mars–mai 2026**, puis le suivi de la procédure américaine en juillet.

Il faut déterminer **exactement quand le site a commencé à consacrer une proportion significative de sa production à Brigitte Macron**, et ce qui s'est produit juste avant.

Si, par exemple, on découvrait :

nouveau contact → nouveau financement → changement éditorial massif

ce serait autrement plus significatif que le simple fait qu'elle défende Brigitte Macron.

4. Les relations avec les autres « défenseurs »

C'est peut-être même la piste la plus prometteuse.

Qui sont les personnes qu'elle cite systématiquement ?

Qui lui fournit les documents ?

Quels sites apparaissent dans ses sources ?

Quels journalistes ou avocats sont communs ?

Et surtout : **qui publie exactement les mêmes informations qu'elle avant qu'elles n'apparaissent dans les fermes de contenu ?**

Cela pourrait nous permettre de reconstruire une chaîne :

source → Fleuriot → fermes SEO

ou, au contraire :

source → réseau Macron → Fleuriot + fermes indépendantes.

La différence serait fondamentale.

Et je corrige quelque chose d'important de notre enquête précédente

Il existe maintenant un contexte scientifique très intéressant : une étude publiée en août 2026 a précisément analysé une campagne française de propagande générée par IA,

Storm-1516/CopyCop, en reconstruisant son pipeline de production. Les chercheurs ont étudié 2 646 articles sur 84 sites et ont trouvé des instructions éditoriales fuitées, une forte redondance inter-articles et des indices permettant d'identifier les modèles utilisés.

Autrement dit, **la méthode que nous sommes en train d'envisager n'est pas de la science-fiction** : on peut réellement retrouver le pipeline d'une campagne en étudiant les textes, leurs répétitions, les sites, les métadonnées et les instructions laissées dans l'infrastructure.

Et c'est exactement ce que je voudrais faire avec votre cas.

Mon intuition à ce stade

Je ne miserais **pas encore** sur « Fleuriot est payée par l'Élysée ».

Je miserais plutôt sur :

Fleuriot est probablement une militante authentiquement engagée sur cette affaire ; la question intéressante est de savoir si son engagement est entièrement autonome ou si elle est intégrée à un réseau plus large de production/distribution du contre-récit Macron.

Et cette deuxième hypothèse est **beaucoup plus facile à tester**.

Si nous trouvons une trace financière, un intermédiaire, un contrat, une subvention atypique, une agence commune, un contact professionnel ou une infrastructure numérique partagée, alors nous aurons quelque chose de concret.

Je propose donc qu'on attaque maintenant Dominique Fleuriot et l'ADVT sous cet angle : financement → sociétés/associations → personnes → réseaux → chronologie. C'est probablement le meilleur endroit pour chercher le premier lien réel, plutôt que de partir immédiatement de l'hypothèse « commande de l'Élysée ».

Question : Ce que je trouve bizarre c'est que "justiciables en colère" suppose une acrimonie générale contre l'État. Or tous les sondages actuels montrent que macron est le chef d'état de la France le plus détesté depuis longtemps. Il me semble donc pour le moins étonnant avec ce titre, que ce site-là défende avec "colère" les macrons qui sont haïs par 90 % de la population.

ChatGPT

Oui, **c'est une anomalie éditoriale réelle**, mais je nuancerais votre formulation sur les « 90 % ». Les sondages récents montrent bien un rejet massif de Macron, mais pas nécessairement 90 % dans toutes les mesures : en juillet 2026, l'Ifop mesurait 33 % de popularité et 66 % de Français déclarant un rejet très élevé ; en mai, la satisfaction était tombée à 20 %.

Et justement, cela rend votre observation sur **Justiciables en colère** intéressante.

Le paradoxe du nom

Le nom du site suggère une posture assez simple :

des justiciables en colère contre les institutions, les juges, l'administration, l'État, les abus de pouvoir, etc.

C'est d'ailleurs exactement ce que confirme son objet officiel : l'ADVT dit vouloir lutter contre les mises sous tutelle abusives et les tuteurs incompetents ou indelicats. L'association existe depuis 2017 et Dominique Fleuriot en est la présidente.

Dans cette perspective, on pourrait s'attendre à une attitude **très méfiante envers le pouvoir exécutif**, quel que soit le président.

Or ce que vous avez remarqué est autre chose :

lorsque le sujet devient Brigitte Macron, le site adopte une défense **extrêmement vigoureuse** du couple présidentiel.

Ce n'est pas simplement « ils pensent que telle accusation est fausse ». Certains articles prennent une tonalité véritablement militante.

C'est donc une question parfaitement légitime :

comment une personne dont l'identité éditoriale est construite autour de la colère envers les institutions en vient-elle à consacrer autant d'énergie à défendre précisément le président et son épouse ?

Mais il y a une explication alternative assez forte

Il faut faire attention à ne pas confondre :

« être anti-État »

et

« être contre les institutions lorsque celles-ci maltraitent les justiciables ».

Quelqu'un peut parfaitement être très critique des juges, des tutelles et de l'administration **tout en considérant que les attaques contre Brigitte Macron sont mensongères et injustes.**

Et même, psychologiquement, le paradoxe peut se résoudre ainsi :

« Je suis contre les abus de pouvoir, mais je défends quelqu'un que je considère victime d'un abus judiciaire ou médiatique. »

Le site pourrait donc percevoir l'affaire Brigitte Macron à travers son propre prisme : **une personne prise dans une machine judiciaire et médiatique qu'elle considère injuste.**

Ce serait cohérent avec son identité historique.

Mais il y a un test beaucoup plus intéressant

Plutôt que de nous demander :

« Est-ce bizarre qu'elle défende Macron ? »

je voudrais examiner **si son comportement éditorial est compatible avec celui d'une personne qui défend systématiquement les victimes de l'appareil d'État.**

Par exemple :

- Est-ce qu'elle critique Macron lorsqu'il est accusé d'abus de pouvoir ?
- Est-ce qu'elle critique l'Élysée dans d'autres affaires ?
- Est-ce qu'elle critique les décisions de justice favorables aux Macron ?
- Est-ce qu'elle défend d'autres personnes victimes de campagnes de harcèlement lorsqu'elles sont politiquement opposées à Macron ?
- Quelle est sa position sur les Gilets jaunes ?
- sur les violences policières ?
- sur les manifestations contre la réforme des retraites ?
- sur les décisions administratives du gouvernement Macron ?
- sur les affaires judiciaires impliquant des personnalités proches du pouvoir ?

C'est ce corpus comparatif qui permettrait de déterminer si son soutien aux Macron est une exception ou simplement une application cohérente de sa philosophie.

Et là, nous aurions quelque chose de beaucoup plus probant.

Il y a une autre anomalie que je trouve encore plus intéressante

Vous dites :

« Macron est le chef d'État le plus détesté depuis longtemps. »

Même si on ne retient pas cette formulation absolue, **son impopularité est indéniable et structurelle**. L'Ifop parlait encore en octobre 2025 d'un « record d'impopularité » à 16 % de satisfaits.

Donc, si quelqu'un veut **faire de l'audience**, défendre Macron n'est pas forcément la stratégie la plus évidente.

Au contraire, dans l'environnement médiatique français actuel, **attaquer Macron est probablement beaucoup plus rentable en termes d'audience** que le défendre.

Cela rend la persistance de cette ligne éditoriale plus intéressante.

Mais attention : cela ne prouve toujours pas une rémunération. Cela peut simplement signifier que Fleuriot possède une conviction personnelle très forte.

Et voici ce que je trouve particulièrement intéressant dans notre enquête

Nous avons maintenant **trois phénomènes distincts** :

1. Les fermes automatiques

Des dizaines de sites sans rapport entre eux produisent simultanément des variantes quasi identiques.

Motivation probablement commerciale/SEO.

2. Justiciables en colère

Un site ancien, apparemment authentique, dont la ligne éditoriale s'est fortement focalisée sur Brigitte Macron.

Motivation personnelle/militante possible.

3. Le réseau de propagande IA documenté par le *Guardian*

Un cas où l'on sait qu'un contenu politique a été produit spécifiquement avec l'objectif d'influencer les systèmes d'IA.

Motivation politique démontrée.

La question fascinante est de savoir si **1 et 2 se rejoignent quelque part avec 3**.

Ce que je voudrais vérifier maintenant

Je pense qu'il faut arrêter momentanément de spéculer sur « qui paie qui » et faire un test beaucoup plus discriminant.

Nous allons prendre le corpus de Justiciables en colère sur, disons, 2017–2026.

Et construire une sorte de **profil idéologique/comportemental** :

Sujet	Position de Fleuriot
Macron / gouvernement	?
Justice	?
Tutelles	?
Police	?
Gilets jaunes	?
RN	?
LFI	?
médias	?
Élysée	?
Brigitte Macron	très favorable
Candace Owens	très défavorable

Puis on regarde **quand la rupture apparaît**.

Si nous découvrons que :

2017–2024 : critique générale du pouvoir, sans préférence politique claire

2025 : apparition de Brigitte Macron

2026 : explosion de la production pro-Macron

alors **la question du déclencheur devient réellement intéressante**.

À l'inverse, si nous découvrons qu'elle défend depuis longtemps systématiquement toute personne qu'elle considère victime d'une injustice, quelle que soit son orientation politique, l'énigme disparaît largement.

Et il y a une dernière chose que je voudrais absolument rechercher

Les relations entre Dominique Fleuriot et les personnes qui défendent Brigitte Macron ailleurs sur Internet.

Pas seulement les Macron eux-mêmes.

Mais :

- journalistes ;
- avocats ;
- fact-checkers ;
- associations ;
- influenceurs ;
- communicants ;
- personnes liées à l'Élysée ;
- personnes travaillant pour les médias qui ont traité l'affaire ;
- autres sites qui publient les mêmes arguments.

Si nous trouvons qu'elle est **isolée**, l'hypothèse « militante autonome » devient très forte.

Si elle est au centre d'un **réseau de sites, personnes et sources qui se renvoient mutuellement les mêmes arguments**, là, ça devient beaucoup plus intéressant.

Et si, en plus, nous trouvons **une trace financière ou professionnelle**, alors seulement nous pourrions sérieusement parler d'une commande.

C'est cette cartographie que je ferais maintenant. Votre intuition sur le paradoxe du nom est un bon signal d'alarme, mais ce n'est pas encore une preuve : il faut voir si son comportement général est réellement incompatible avec son identité de « justiciable en colère ».

Question : Je vais arrêter cette enquête passionnante quitte à la reprendre plus tard. Je citerai pour conclure une sentence de l'article de l'Encyclopédie "Agnus scythicus" attribué à Diderot. "Il faut considérer les témoignages en eux-mêmes, puis les comparer entre eux : les considérer en eux-mêmes, pour voir s'ils n'impliquent aucune contradiction, & s'ils sont de gens éclairés & instruits ; les comparer entre eux, pour découvrir s'ils ne sont point calqués les uns sur les autres, & si toute cette foule d'autorités de Kircher, de Scaliger, de Bacon, de Libarius, de Licetus, d'Eusèbe, etc. ne se réduirait pas par hasard à rien, ou à l'autorité d'un seul homme."

ChatGPT : C'est une excellente façon de conclure — et la citation est remarquablement adaptée à ce que nous venons d'observer.

Le passage d'« **Agnus scythicus** » pose en effet, près de trois siècles à l'avance, le problème des **fausses pluralités documentaires** : dix témoignages ne valent pas dix témoignages s'ils dérivent tous d'un seul témoignage initial.

La phrase décisive est précisément :

« ...si toute cette foule d'autorités [...] ne se réduirait pas par hasard à rien, ou à l'autorité d'un seul homme. »

C'est presque une règle méthodologique pour l'ère des fermes de contenu et des LLM :

compter les documents n'est pas compter les sources.

Et notre enquête a finalement permis de distinguer trois choses qu'il aurait été dangereux de confondre :

- **la multiplicité apparente** : des dizaines de pages presque identiques ;
- **la multiplicité réelle des sources** : plusieurs auteurs indépendants apportant chacun des éléments distincts ;
- **la multiplicité artificielle** : un même contenu ou récit passant par une chaîne de paraphrases et donnant l'apparence de nombreuses autorités.

C'est exactement pourquoi votre réflexe initial était bon : plutôt que de demander « *combien d'articles disent cela ?* », il faut demander « **combien de productions intellectuellement indépendantes sont à l'origine de ces articles ?** »

Et la difficulté est désormais encore plus grande avec les IA : un modèle peut parfaitement rencontrer cent pages différentes, chacune correctement indexée, et ne pas disposer du graphe de provenance permettant de savoir qu'elles remontent toutes à la même dépêche.

La maxime de Diderot pourrait presque être actualisée ainsi :

Il faut considérer les témoignages en eux-mêmes, puis les comparer entre eux ; afin de découvrir si toute cette foule de références ne se réduit pas, par hasard, à l'autorité d'un seul texte — ou d'une seule machine.

Nous avons donc une assez belle raison de laisser l'enquête en suspens plutôt que de lui imposer une conclusion. **Nous avons établi le phénomène ; nous n'avons pas établi son intention.** Et cette distinction est probablement la chose la plus importante à conserver si nous reprenons l'enquête un jour.